

Madame, Monsieur,

La société philanthropique, fondée en 1780, reconnue d'utilité publique depuis 1839, œuvre dans l'action sociale. Elle gère vingt établissements pour soutenir des personnes en difficultés, en se rattachant à ses valeurs fondatrices : générosité, solidarité, humanisme, tolérance, imagination et anticipation.

L'institut d'éducation motrice (IEM), situé à Bailly dans les Yvelines, est l'un de ces établissements qui a pour vocation d'assurer des soins, une scolarité adaptée, une éducation spécialisée à des enfants présentant une déficience motrice avec plus ou moins de troubles associés. L'objectif est de leur permettre d'atteindre un maximum d'autonomie, de compétences, de confort et d'épanouissement par des moyens pédagogiques, éducatifs, médicaux et rééducatifs.

Nous avons pour projet un séjour à la montagne pour le début de l'année prochaine (2021). En effet nous souhaitons faire découvrir les activités liées aux sports d'hiver, à une dizaine d'enfants porteurs de handicap de l'IEM, à Saint Sorlin d'Arles.

Trois personnes au sein de l'institut sont formées à la conduite du tandem ski (de chez Tessier) : siège fixé à de longs skis, articulé et manœuvré pour une personne à l'arrière via un guidon et des palettes. Nous avons besoin d'en louer au minimum deux sur le lieu de résidence soit 460 euros (tarifs 2018) et d'acheter les forfaits de remontées mécaniques (budgété à 400 euros sur les tarifs de 2018) afin que chaque enfant puisse profiter des sensations liées à cette pratique de glisse.





Par ailleurs les enfants pourront découvrir la région pendant des promenades à chiens de traineau (budgété à 480 euros selon les tarifs de 2016), et la visite d'une fromagerie spécialisée dans la fabrication du Beaufort.

Le soir venu, ils seront logés dans un établissement adapté à leurs handicaps, (toilettes adaptées, ascenseur, douche à l'italienne...) en pension complète.



Le transport jusqu'au lieu de résidence s'effectue en train soit 1291 euros (7 adultes et 8 enfants tarifs 2019) accompagné d'un véhicule adapté de l'IEM : ce budget très élevé sera pris en charge par l'IEM et les familles qui auront une participation de 150 euros demandée.



L'équipe est extrêmement motivée pour leurs donner la chance de vivre une expérience rare et peut être unique dans leur vie rendue possible grâce au personnel formé de notre établissement.

Le Budget total est estimé à 6549 euros  
Pension complète et navettes : 5669 euros  
Forfaits de ski : 400 euros  
Promenade en chien de traîneau : 480 euros

Malheureusement, le budget de l'établissement ne permettant pas le financement de ce projet, nous nous tournons vers vous en espérant qu'il retiendra toute votre attention et trouvera un accueil favorable.

En vous remerciant par avance de ce que vous pourrez faire, bien cordialement.

Benjamin FAGETTE Kinésithérapeute et  
pilote de tandem ski à l'IEM le château de Bailly.